

Échangeur de La Baronne

Communes de La Gaude et Saint-Laurent-du-Var

OBJET DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

► UN PROJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Il a pour objet d'accompagner le développement des projets des communes de La Gaude et Saint-Laurent-du-Var et de permettre la poursuite du développement socio-économique Métropolitain par l'amélioration sensible de l'accessibilité locale et des conditions générales de circulation en rive droite du Var.

En effet, les coteaux et pieds de coteaux de la basse Plaine du Var ont connu un **fort développement urbain** sous la forme d'habitats résidentiels et de zones d'activités. Les pointes de trafics liées aux déplacements domicile/travail des populations résidentielles croissantes et des zones économique de Saint-Laurent-du-Var, ajoutés à un **réseau viaire de desserte locale de faibles caractéristiques et sans échange direct avec les voies structurantes** (M6202 et M6202bis) ont rendu les **conditions de circulation du secteur difficiles**.



Vue du quartier de La Baronne depuis les coteaux de la rive droite du Var



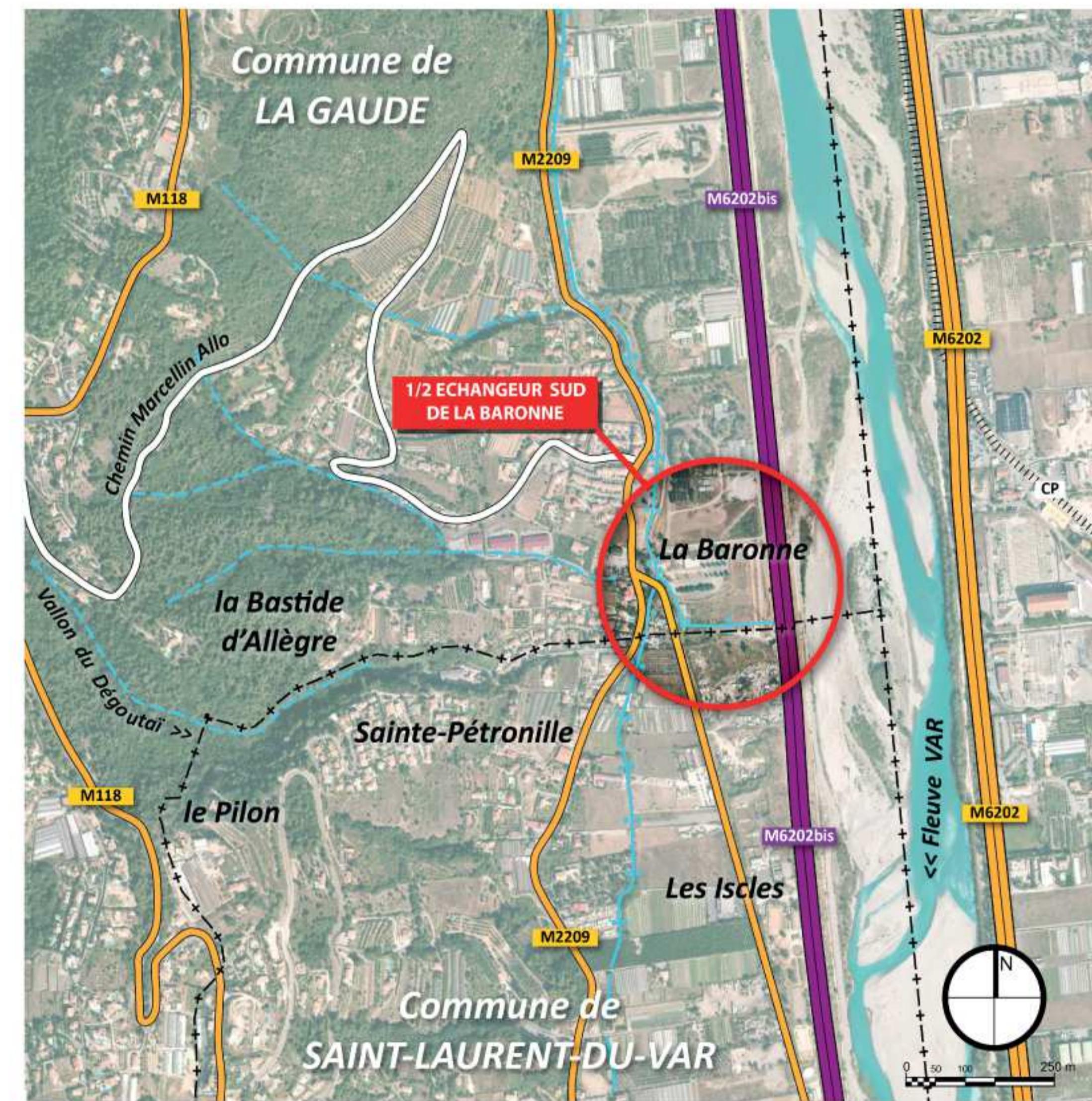
Un réseau routier de desserte locale à améliorer

Absence d'échanges avec la M202bis

► UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

En termes d'échanges, le positionnement du demi-échangeur au droit des quartiers de La Baronne, de Sainte-Pétronille et des Iscles, entre les routes métropolitaines M6202bis et M2209 sur les communes de La Gaude et de Saint-Laurent-du-Var permettra :

- ✓ de circuler vers et en provenance de Nice par la M6202bis depuis la Baronne afin d'améliorer l'accessibilité des communes de la rive droite du Var,
- ✓ de reporter le trafic de transit sur la M6202bis en soulageant le réseau viaire local,
- ✓ d'accompagner le développement des communes de La Gaude et Saint-Laurent-du-Var, et, de desservir le projet de plateforme agro-alimentaire et horticole de La Baronne sur la commune de La Gaude.



Zone d'implantation du projet

DONNEZ VOTRE AVIS !

► CADRE RÉGLEMENTAIRE

Conformément aux articles L300-2 et R300-1 du Code de l'Urbanisme, la Métropole Nice Côte d'Azur, a lancé une **procédure de concertation publique** relative à la création du **1/2 échangeur de La Baronne**, dont l'objectif est d'associer l'ensemble de la population et des acteurs de l'aménagement du territoire à l'élaboration du projet.

► LES MODALITÉS DE CONCERTATION

Modalités définies par délibération du conseil métropolitain :

- ✓ **1 réunion publique**, salle de la Boule Baronnaise à La Gaude, au cœur du quartier de La Baronne,
- ✓ **1 réunion publique**, salle Ferrière - Esplanade du Levant à Saint-Laurent-du-Var,
- ✓ **3 expositions de documents explicatifs** accompagnés de registres afin de permettre au public d'y consigner les remarques souhaitées, **du 3 novembre au 5 décembre 2014**, en mairies de Saint-Laurent-du-Var et de La Gaude, ainsi que dans les locaux de la Métropole (Hall d'entrée de l'immeuble «Le Plaza» 455, Promenade des Anglais 06299 Nice),
- ✓ **1 information du public par voie de presse et sur les sites internet** des communes de La Gaude, Saint-Laurent-du-Var, et de la Métropole

« **Votre avis compte !**
Participez à l'avenir de
nos communes en déposant
vos remarques sur
le registre. »

merci
de votre
participation

